

NOTE DE POLITIQUE

Préparation de rapports de progrès

les normes volontaires de durabilité peuvent appuyer les examens nationaux volontaires

Elena Kosolapova et Cristina Larrea¹

Mai 2023

Messages clés

- Les normes volontaires de durabilité sont des alliées dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, puisque plusieurs de leurs cibles et objectifs respectifs vont de pair.
- Par le biais de données sur leurs critères et d'études de cas sur les « meilleures pratiques », les normes volontaires de durabilité peuvent aider les gouvernements à présenter des rapports au Forum politique de haut niveau sur le développement durable des Nations Unies en facilitant la préparation des examens nationaux volontaires.
- L'Institut international de développement durable a élaboré des lignes directrices pour décrire comment les normes volontaires de durabilité et les gouvernements peuvent améliorer la coordination, créer des synergies et se soutenir pour atteindre les Objectifs de développement durable. Il a en outre créé des exemples d'élaboration de rapports afin d'illustrer la manière dont les gouvernements peuvent mettre à profit les normes volontaires de durabilité dans le cadre de leurs examens nationaux volontaires.
- Une liste de ressources et de coordonnées relativement aux normes choisies peut faciliter l'implication des gouvernements auprès des organisations responsables des normes volontaires de durabilité.

¹ La présente note de politique fait état des constats clés tirés d'un rapport rédigé par quatre auteurs : Kosolapova, E., Verma, R., Turley, L. et Wilkings, A. (2023). *IISD's State of Sustainability Initiatives Review: Standards and SDGs: Leveraging Sustainability Standards for Reporting on SDG Progress.*



L'enjeu

Des chercheurs ont consacré beaucoup de temps à étudier les liens qui existent entre les normes volontaires de durabilité (NVD) et les Objectifs de développement durable (ODD). Comment les acteurs des secteurs public et privé peuvent-ils exploiter ces liens? Nous pensons que les NVD peuvent aider les gouvernements à préparer des rapports de progrès par rapport à l'atteinte des ODD. Nous suggérons d'abord des moyens pour identifier et incorporer les travaux faits et les données recueillies par les NVD en vigueur dans leur territoire de compétence. Nous expliquons ensuite comment se servir de ces dernières pour rendre compte des progrès réalisés relativement aux ODD.

Examens nationaux volontaires : de quoi s'agit-il?

Les pays sont encouragés à présenter des examens nationaux volontaires (ENV) au Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN) des Nations Unies à tous les quatre ans minimum, et ce, dans le but de rendre compte des efforts déployés pour atteindre les ODD et faciliter le partage des leçons apprises entre les pays. Les ENV permettent aux gouvernements de surveiller les progrès intermédiaires par rapport aux ODD, d'identifier les domaines nécessitant plus d'attention d'ici 2030 et d'intégrer les travaux et les initiatives de tous les acteurs au sein de leur territoire de compétence. Selon le Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies (DAES, 2022), le processus de préparation des ENV doit être inclusif, participatif et transparent. Les ENV peuvent suivre les directives communes d'application volontaire sur les rapports du Secrétaire général des Nations Unies en vue d'assurer une meilleure comparabilité.²

Qu'avons-nous constaté?

Les gouvernements sont confrontés à plusieurs difficultés lorsque vient le temps de présenter des rapports nationaux sur les ODD, notamment la disponibilité des données. Ces difficultés peuvent venir décourager de nombreux gouvernements, surtout ceux du Sud Global. Notre recherche indique qu'il est possible de mettre à profit l'activité des NVD pour aider les gouvernements à présenter des rapports sur les ODD au FPHN. Toutefois, cela implique certains défis. L'agrégation de données de niveau élevé et « centrée sur l'État » exigée par les gouvernements pour leurs ENV contraste avec l'évaluation et le suivi de données plus granulaires des NVD.³ Une norme peut inclure des données renvoyant à une marchandise, une entreprise ou une industrie particulière, et se rapportant à une région précise à l'intérieur d'un pays ou à plusieurs pays. De plus, les NVD représentent une vaste gamme de ressources et de capacités. Certaines ont fait de la collecte de données une priorité au cours des dernières

² Les directives communes d'application volontaire sur les rapports du Secrétaire général des Nations Unies sont énoncées à l'annexe 2 de DAES, 2022

³ Ce problème est parallèle à celui plus vaste de « l'adéquation » des données entre les rapports de durabilité des entreprises et les cibles des ODD. Dans ce contexte, le Pacte mondial des Nations Unies, le World Business Council for Sustainable Development et la Global Reporting Initiative ont collaboré afin de créer le SGD Compass, un outil qui montre aux entreprises comment elles peuvent harmoniser leurs stratégies avec les ODD et mesurer et gérer leurs contributions. Cet outil fournit un inventaire qui établit une correspondance entre les indicateurs d'entreprise divulgués dans le cadre de la Global Reporting Initiative relativement aux 17 ODD et leurs cibles.



années compte tenu de la grande préoccupation à l'échelle mondiale envers la traçabilité et la responsabilité. Voici quelques exemples : la norme axée sur le rendement de Bonsucro, l'analyse approfondie des données géospatiales du Forest Stewardship Council, l'utilisation de données massives et de la cartographie des risques de la Rainforest Alliance, et l'utilisation d'algorithmes d'apprentissage profond de l'Aquaculture Stewardship Council. La Roundtable on Sustainable Palm Oil et Fairtrade International se distinguent aussi par leurs innovations en matière de gestion de données. Cependant, la mesure dans laquelle les NVD recueillent, regroupent et analysent des données, et sont en mesure de contribuer aux ENV variera d'une norme à l'autre.

Au-delà de la collecte de données, nous avons repéré d'autres avenues prometteuses par lesquelles les NVD peuvent contribuer directement ou indirectement à l'élaboration de rapports gouvernementaux. Elles peuvent fournir des études de cas servant de « meilleures pratiques » qui pourront être incluses dans les ENV. Elles peuvent aussi fournir un savoir et de la formation sur des sujets relatifs à la présentation des progrès par rapport aux ODD. Enfin, elles peuvent agir comme partenaires pour la préparation des ENV, assurant possiblement une coordination entre les paysages et les secteurs dans lesquels elles sont impliquées au sein du pays. La recherche appuie ce point de vue, montrant que les avantages des NVD sur le plan de la durabilité vont « plus loin que la certification ». En effet, ces dernières peuvent aider à faciliter le dialogue, par exemple entre les nombreuses parties prenantes d'un secteur, ce qui viendra améliorer la coordination, les stratégies et les partenariats au moment d'aborder les grands enjeux de durabilité, tout en augmentant la confiance.

Nos constats indiquent en outre que mettre à profit des NVD couvrant plusieurs secteurs et objectifs pour préparer des rapports sur les ODD peut encourager la cohérence sur le plan des politiques en développant des synergies et en minimisant les compromis, ce qui augmentera la cohésion au moment de la mise en œuvre.

Notre analyse

Afin de mieux comprendre comment les NVD peuvent contribuer à l'atteinte des ODD, nous avons cartographié les exigences sociales et environnementales de 13 NVD ayant une portée régionale ou internationale par rapport à un ensemble de 10 cibles liées à cinq ODD.

Tableau 1. NVD choisies pour l'analyse, ainsi que leur portée géographique

Norme	Portée géographique
4C Code of Conduct Version 4.0 En vigueur le 1 ^{er} juillet 2020	Norme mondiale pour le café
African Organisation for Standardisation – ARSO Agriculture Standard ARS/AES 01€ première édition de 2014	Norme agricole régionale



Norme	Portée géographique
<p>Alliance for Water Stewardship International Water Stewardship Standard (AWS Standard) v 2.0 22.03.2019</p>	<p>Cadre mondial à l'intention des grands utilisateurs d'eau</p>
<p>Better Cotton Initiative (BCI) v 2.1 1^{er} mars 2018</p>	<p>Norme mondiale pour la production de coton</p>
<p>Cotton made in Africa (CmiA) Volume 4, décembre 2020</p>	<p>Norme régionale pour le coton</p>
<p>Fairtrade International – Small Producers Organizations (FSPO) 3 avril 2019_v2.5</p>	<p>Norme agricole mondiale</p>
<p>Forest Stewardship Council (FSC) Principles and Criteria for Forest Stewardship Standard, V(5-2)</p>	<p>Norme mondiale pour la gestion des forêts</p>
<p>International Sustainability & Carbon Certification (ISCC)-EU202-2 Agricultural Biomass: ISCC Principles 2-6; ISCC EU 202-1 Agricultural Biomass: ISCC Principle 1 Version 1.0 En vigueur le 1^{er} juillet 2022</p>	<p>Norme mondiale pour les matières premières (biomasse agricole ou forestière, matières circulaires et biologiques, matières renouvelables)</p>
<p>International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM) Version 2.0 © IFOAM – Organics International, octobre 2019 (version révisée des normes IFOAM 2014)</p>	<p>Organisation-cadre mondiale pour l'agriculture biologique</p>
<p>National Programme for Organic Production (NPOP)–India Septième édition : novembre 2014 Annexe 1: Production de cultures biologiques</p>	<p>Norme biologique nationale</p>
<p>Rainforest Alliance Sustainable Agriculture Standard Farm Requirements v 1.1</p>	<p>Norme agricole mondiale</p>
<p>Sustainable Rice Platform (SRP) Standard for Sustainable Rice Cultivation Version 2.1 janvier 2020</p>	<p>Norme mondiale pour la culture du riz</p>
<p>East African Organic Products Standard (EAOPS) EAS 456:2007 ICS 67.020</p>	<p>Norme biologique régionale</p>



Source : Kosolapova et coll., 2023.



Tableau 2. Liste des ODD et des cibles choisis pour l'analyse

ODD	Cible
	<p>2.3. D'ici 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles.</p> <p>2.4. D'ici 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes, et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.</p>
	<p>6.3. D'ici 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.</p> <p>6.4. D'ici 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.</p>
	<p>8.7. Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.</p> <p>8.8. Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.</p>



ODD	Cible
	<p>12.4. D'ici 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.</p> <p>12.5. D'ici 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.</p>
	<p>15.2. D'ici 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.</p> <p>15.5. Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.</p>

Source : Kosolapova et al., 2023; column 2 is quoted directly from this source.

Dans quelle mesure les NVD couvrent-elles des critères qui contribuent aux ODD choisis?

Dans l'ensemble, notre analyse a montré que les NVD examinées offrent une couverture élevée⁴ des critères liés à l'ODD n° 8 (77,81 %) et à l'ODD n° 6 (72,82 %), et une couverture moyenne des critères liés à l'ODD n° 15 (48,54 %), à l'ODD n° 2 (51,75 %) et à l'ODD n° 12 (64,88 %).

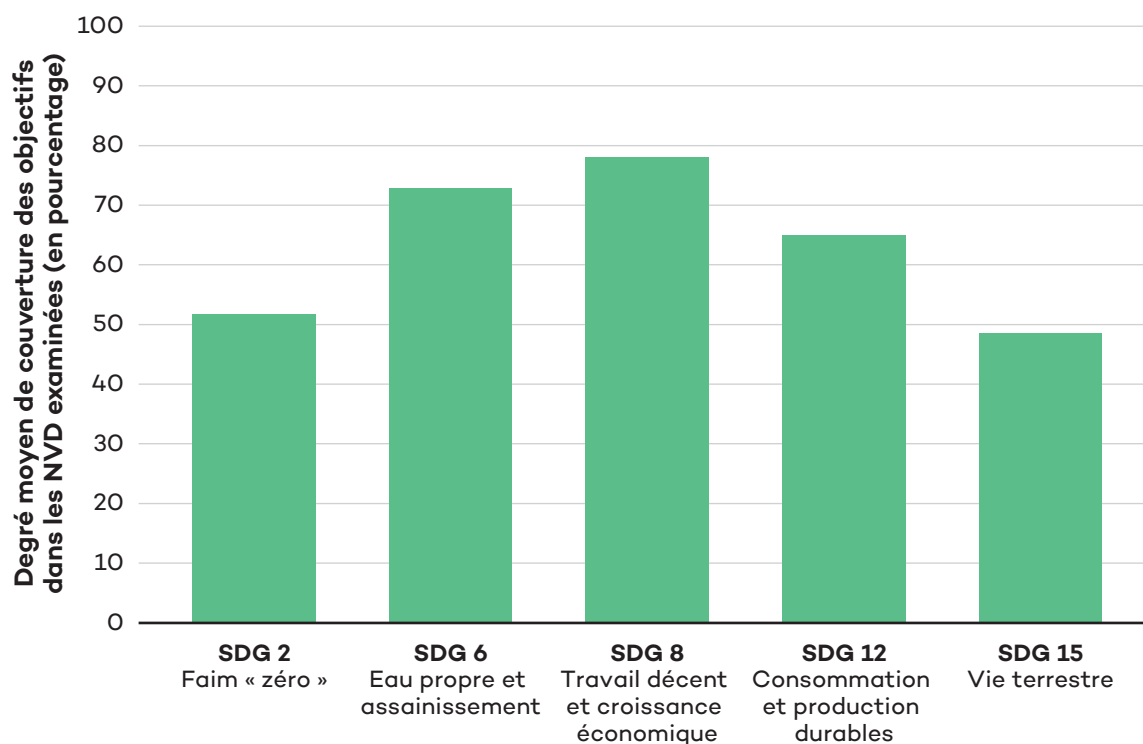
En examinant des critères précis, notre analyse a révélé qu'il existe plusieurs domaines dans lesquels les NVD peuvent contribuer à l'atteinte des ODD. Dans le cas de l'ODD n° 2 par exemple, les 13 NVD examinées peuvent fortement améliorer les conditions de promotion des droits fonciers et de propriété foncière, et permettre d'adopter des mesures de gestion des insectes nuisibles en vue d'améliorer la santé et la fertilité des sols, tout en appuyant la formation des travailleurs et des agriculteurs relativement aux questions de durabilité. Pour l'ODD n° 6, la plupart des NVD vont de pair avec des exigences garantissant la qualité de

⁴ Les critères de production des NVD soumis à notre analyse comparative sont pondérés comme suit afin de refléter le délai dans lequel les exigences doivent être satisfaites pour que l'entreprise ou l'exploitation devienne et demeure conforme à la norme : 0 % = pas couverte; 20 % = amélioration ou recommandation — mise en œuvre suggérée dans la norme, mais non exigée; 40 % = exigence à plus long terme (plus de trois ans); 60 % = exigence à moyen terme (entre un et trois ans); 80 % = exigence à court terme (à l'intérieur d'un an); 100 % = immédiatement — l'exigence doit être satisfaite immédiatement pour que l'entreprise ou l'exploitation soit reconnu comme conforme à la NVD. Nous illustrons le niveau de couverture agrégé de chaque ODD : couverture élevée (70 %–100 %), couverture moyenne (45 %–69 %), couverture faible ou absente (0 %–44 %). Voir Kosolapova et coll. (2023) pour une analyse de chaque NVD.



l'eau et la prévention de la pollution de l'eau et du ruissellement de produits chimiques. Elles appuient aussi une utilisation efficace de l'eau dans le cadre de l'irrigation, ainsi que la surveillance de l'utilisation et de la consommation totales, tout en incluant des mesures visant à protéger les zones humides naturelles. Pour l'ODD n° 8, nous avons observé une adéquation globale relativement plus élevée, surtout en ce qui concerne les questions relatives aux Conventions de l'Organisation internationale du travail se rapportant au travail forcé, au travail des enfants, au droit d'organisation et à la liberté syndicale, à la sécurité au travail et à la discrimination.

Figure 1. Les NVD abordent plusieurs des mêmes cibles que les ODD



Concernant l'ODD n° 12, nous avons constaté que les NVD examinées se concentrent beaucoup sur : i) l'interdiction des produits chimiques dangereux et, dans une certaine mesure, des organismes génétiquement modifiés; ii) une utilisation réduite des produits chimiques en agriculture et le maintien de registres d'utilisation appropriés; iii) la promotion du compostage biologique; iv) la promotion, dans une certaine mesure, de l'élimination adéquate des substances chimiques. Enfin, pour l'ODD n° 15, nous avons observé une couverture élevée des questions liées à la conservation et la surveillance des forêts, à la protection des zones à haute valeur de conservation, et à l'utilisation de la planification spatiale pour éviter la perte de biodiversité.

Il existe des opportunités pour améliorer la façon dont les NVD examinées peuvent contribuer à l'atteinte des ODD. Cela inclut l'adoption de mesures visant à aider les travailleurs à gagner un salaire de subsistance, l'accès à des services financiers ou la diversification des cultures et des activités agricoles (ODD n° 2); la réduction des volumes de déchets solides et la facilitation du traitement des déchets non solides (ODD n° 12); l'adoption de mesures pour



surveiller et gérer les zones à forte teneur en carbone, et pour préserver les points chauds de biodiversité (ODD n° 15).

Comment les NVD appuient-elles la préparation de rapports dans le cadre des ENV?

S'appuyant sur les résultats de l'évaluation comparative des NVD et sur les éléments de signalement inclus dans les directives communes d'application volontaire sur les rapports du Secrétaire général des Nations Unies, nous avons créé trois exemples pratiques afin d'illustrer comment les renseignements et les critères des NVD se rapportant au rendement sur le terrain peuvent être mis à profit pour appuyer le signalement des progrès relativement à l'atteinte des ODD dans les ENV des différents pays (ces exemples se trouvent dans le rapport sous-jacent à la présente note de politique). Ceux-ci portent sur l'Ouganda, l'Inde et la Tanzanie, des pays que nous avons choisis en fonction de la présence de NVD et de leur couverture, du cycle de rapports des ENV (les trois pays ont soumis un rapport au moins une fois au FPHN), des recherches antérieures de l'IISD et de la disponibilité des données. Chaque exemple se concentre sur les 10 cibles des ODD sélectionnées préalablement, mais souligne aussi les contributions à la promotion de l'égalité des genres (ODD n° 5), qui soutient la réussite de l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Afin d'illustrer les contributions à des cibles précises, nous avons eu recours à des études de cas qui examinaient les travaux faits par les NVD sélectionnées en Ouganda, en Inde et en Tanzanie et mettaient en évidence des meilleures pratiques (voir les encadrés 1 et 2).

Encadré 1. Contributions des NVD à la cible 2.3 des ODD (productivité agricole et revenus des petits exploitants) en Ouganda

Fairtrade International a offert du soutien et de la formation en matière de leadership et de compétences d'affaires à la Gumutindo Coffee Cooperative. La formation de plus de 1200 femmes a produit deux résultats notables. Premièrement, elle a renseigné les agricultrices sur l'importance de diversifier leurs sources de revenus au-delà du café grâce à d'autres cultures ou entreprises, même en conservant le café comme principale source de revenus. Ces dernières vendent désormais aussi des légumes, du kérosène ou d'autres produits pour gagner par elles-mêmes un revenu supplémentaire. Deuxièmement, la formation a également eu comme résultat de renseigner les femmes sur le système de propriété foncière et la manière de se procurer un titre légal pour leur terre. Le nombre de titres conjoints augmente au fur et à mesure que les femmes apprennent qu'elles ont le droit de détenir des terres aux côtés de leur époux. Certaines femmes ont aussi reçu des propriétés foncières à leur nom de leur époux. Voilà un exemple de la manière dont des travaux d'éducation soutenus par les NVD peuvent notamment encourager l'égalité des genres (ODD n° 5) dans l'accès aux titres fonciers et améliorer les revenus sous l'ODD n° 2.

Source : Femmes dans l'emploi informel : Globalisation et Organisation, sans date.



Encadré 2. Contributions des NVD à la cible 8.7 des ODD (travail forcé et travail des enfants) en Tanzanie

Dans la région de Simiyu dans le nord de la Tanzanie, la production de coton est régie par la norme CmiA. Grâce à son programme de partenariat communautaire, CmiA s'efforce de veiller à ce que les conditions de vie rurales s'améliorent et que les jeunes de la région aillent à l'école. En 2018, en collaboration avec Alliance Tanzania, une entreprise de coton certifiée par CmiA, ce programme a investi dans la construction de 11 nouvelles salles de classe, de 21 latrines et d'un dortoir pour les filles de l'école secondaire (CmiA, 2018). Selon CmiA, cela a amélioré les conditions d'apprentissage de plus de 500 élèves de la région, réduit les taux de décrochage et augmenté les résultats des examens (CmiA, 2018). En 2020, Alliance Tanzania a participé à la fondation d'un centre de formation professionnelle dans le district de Bariadi. Celui-ci propose des cours de menuiserie, de maçonnerie, de couture et de science et transformation alimentaires. C'est un des moyens utilisés par CmiA pour permettre à des jeunes de trouver un emploi et une activité significative. De plus, aider les jeunes à aller à l'école a comme impact de contribuer à éviter les pires formes de travail d'enfants. Le programme s'est aussi engagé à encourager la formation des jeunes femmes et des personnes handicapées dans ces quatre corps de métier.

Source : CmiA, 2018, 2020.

Ces études de cas viennent renforcer notre analyse comparative de la couverture des critères des NVD. En effet, elles illustrent les résultats concrets de la conformité aux NVD pour les agriculteurs, les communautés et les petits exploitants sur les plans social et environnemental par rapport aux cibles des ODD sélectionnées. Elles ont de plus aidé à élaborer des lignes directrices générales pour mettre les NVD à profit au moment de préparer des rapports d'impact dans le cadre des ENV.

Principaux constats

Notre recherche indique que l'adéquation entre les NVD et les ODD fait quasiment consensus, et que le potentiel d'une relation de soutien mutuel est incontestable. Les NVD étant des initiatives volontaires, privées et impliquant plusieurs parties prenantes, le rôle crucial qu'elles jouent pour faciliter la collaboration entre divers secteurs et niveaux de gouvernance en vue d'atteindre les ODD est largement reconnu. Notre étude des NVD à titre de parties prenantes et de partenaires clés de la mise en œuvre des ODD offre des preuves supplémentaires de leurs contributions au développement durable.

Lorsque nous avons analysé la possibilité que les exigences sociales, environnementales et économiques de 13 NVD contribuent à l'atteinte des cibles sélectionnées pour les ODD n° 2 (Faim « zéro »), n° 6 (Eau propre et assainissement), n° 8 (Travail décent et croissance économique), n° 12 (Consommation et production responsables) et n° 15 (Vie terrestre), nous avons tenu compte du niveau de rigueur concernant la satisfaction des exigences des NVD, celle-ci pouvant être immédiate, dans un délai prescrit ou seulement recommandée. Cette mesure nous a permis de mieux saisir le potentiel qu'offrent les NVD pour aider à atteindre les ODD selon l'échéancier de 2030.



En plus de procéder à l'analyse comparative des exigences des NVD, il est indispensable de rendre compte des impacts sur la durabilité qui découlent du respect de ces exigences. De tels rapports d'impacts peuvent aussi fournir des études de cas sur leur contribution à l'atteinte des ODD. Nous nous sommes penchés sur les études de cas afin de déterminer comment elles pouvaient être utiles pour rendre compte des progrès relatifs aux ODD au FPHN. Le rôle que jouent les NVD dans la préparation de rapports nationaux sur les ODD gagne en importance alors que l'on s'attend de plus en plus à ce que les organisations responsables des NVD surveillent et signalent les impacts de ces dernières. Nous illustrons ce potentiel dans les trois études de cas en Ouganda, en Inde et en Tanzanie. Elles montrent comment ces pays pourraient se servir des renseignements relatifs aux NVD (critères des NVD et études de cas au sein de leur territoire de compétence) pour documenter et signaler les progrès réalisés par rapport aux ODD dans le cadre de leurs ENV.

Lignes directrices en matière d'élaboration de rapports

En nous inspirant des leçons apprises grâce aux études de cas en Ouganda, en Inde et en Tanzanie, et aussi des directives communes d'application volontaire sur les rapports du Secrétaire général des Nations Unies se rapportant aux ENV, nous avons formulé un ensemble de lignes directrices dans le but d'aider les gouvernements nationaux à préparer des rapports sur les ODD. Ces lignes directrices fournissent également des suggestions pratiques aux organismes nationaux souhaitant améliorer la coordination et bâtir des synergies entre les gouvernements et les NVD en vue de progresser vers l'atteinte des ODD. Les gouvernements pourront ainsi mettre leurs partenariats à profit et maximiser leurs ressources limitées pour présenter des rapports sur l'atteinte des ODD.

1. Identifier et décrire les processus d'engagement de parties prenantes dans la préparation des ENV qui pourraient aider les gouvernements à obtenir de l'information des parties prenantes des NVD.

Les parties prenantes des NVD, par exemple les ministères, les organismes gouvernementaux, les organisations de la société civile, les établissements de recherche, les organisations internationales, les acheteurs, les producteurs, les investisseurs ou les autorités locales, pourraient participer à la préparation des ENV par l'entremise de structures, de plateformes et de mécanismes institutionnels. Elles pourraient aussi prendre part à des ateliers sur la préparation des ENV, à des consultations en ligne ou en personnes, ou à d'autres modes d'engagement. Les gouvernements pourraient demander aux parties prenantes des renseignements précis sur la façon dont les NVD les aident à atteindre les ODD sur le terrain grâce à leurs critères et à leur mise en application concrète. Ils pourraient ensuite inclure ces renseignements dans la partie « Méthodologie et processus de préparation de l'examen ».

2. Identifier les nouvelles structures, approches ou dispositions, ou celles déjà en place pour la mise en œuvre des ODD qui peuvent aussi faciliter la collecte d'information des NVD et soutenir l'élaboration de rapports sur les progrès réalisés.

Cela pourrait inclure des travaux de sensibilisation ou de renforcement des capacités sur le rôle possible des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre, le suivi et



l'analyse des ODD, par exemple l'obtention d'une certification en vertu d'une NVD et le respect de ses exigences en matière de production et de commerce. D'autres exemples incluent la promotion de partenariats avec les organisations responsables des NVD et les acteurs locaux, par exemple des acheteurs, des producteurs, des investisseurs ou des autorités locales, dans le but de progresser conjointement vers l'atteinte des ODD. Selon le contexte national, les gouvernements pourraient également examiner le rôle du Parlement pour faciliter la collecte de données n'étant pas liées aux NVD mais pouvant aider à rendre compte des avancées par rapport aux ODD. Ils pourraient ensuite inclure ces renseignements dans la partie « Mécanismes institutionnels ».

3. Identifier les critères pertinents des NVD et recueillir des données probantes sur les activités des NVD afin de faciliter l'élaboration de rapports sur les progrès réalisés par rapport à l'atteinte de cibles particulières des ODD.

Les gouvernements pourraient se fier à notre analyse comparative des critères des NVD par rapport à un ensemble de cibles choisies. Ils pourraient se servir des études de cas sur la mise en œuvre de NVD pour fournir des preuves quant aux travaux faits conformément à des critères particuliers. Ces études de cas pourraient faire référence aux activités des NVD, aux résultats obtenus ou aux projets qu'elles prévoient développer en partenariat avec d'autres parties prenantes. Elles pourraient venir appuyer plusieurs cibles et ODD, et être incluses dans la partie « Progrès sur les objectifs et les cibles ». Les gouvernements pourraient alors s'en servir pour présenter un rapport sur la cible des ODD à laquelle renvoient les études de cas, en incluant toute référence croisée au besoin.

4. Décrire comment les NVD peuvent aborder les enjeux de disponibilité des données, encourager les partenariats entre plusieurs parties prenantes pour la mise en œuvre des ODD et mobiliser des investissements. Utiliser des études de cas à des fins de justification au besoin.

Dans la partie « Moyens de mise en œuvre », les gouvernements pourraient expliquer comment les NVD en vigueur dans leur territoire de compétence aident à encourager les partenariats avec des acteurs locaux, comme des acheteurs, des producteurs, des investisseurs ou des autorités locales. Ils pourraient aussi souligner comment elles peuvent fournir des ressources financières supplémentaires. Enfin, ils pourraient décrire comment l'information relative aux critères et aux études de cas des NVD peut aider à combler des lacunes en matière de données.

5. Choisir des études de cas portant sur les activités des NVD dans le pays en question pour illustrer des exemples de bonnes pratiques ou des leçons apprises dans le domaine des ODD.

Des exemples de bonnes pratiques montreront comment la mise en œuvre de NVD peut aider à atteindre plusieurs ODD, ou encore, comment elle contribue de manière utile ou originale à l'atteinte d'une cible ou d'un objectif en particulier. Les leçons apprises viendront mettre en lumière les façons novatrices dont les activités des NVD aident à relever des défis précis, ou des projets qui mériteraient d'être reproduits. Ces renseignements pourront alors être inclus dans la partie « Progrès sur les objectifs et les cibles ».



Éléments clés à retenir

Une action gouvernementale est primordiale pour atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pourtant, la réussite des ODD dépend d'une coopération et de partenariats multisectoriels, notamment entre les organismes publics, le secteur privé et la société civile. Voici certains éléments clés à retenir sur l'utilité et l'importance de la collaboration entre les gouvernements et les NVD pour la mise en œuvre des ODD et la préparation des ENV.

Les progrès vers l'atteinte des ODD seront plus grands lorsque les NVD comprennent des engagements de durabilité obligatoires devant être respectés dans un délai prescrit.

Nous observons des avancées importantes vers l'atteinte des ODD lorsque des agriculteurs se conforment aux exigences des NVD. Les NVD examinées affichent une couverture élevée des enjeux de durabilité, notamment la conservation des sols, de l'eau et des forêts, et la protection des zones à haute valeur de conservation; l'interdiction de produits chimiques dangereux et la prévention des ruissellements chimiques; l'emploi volontaire, l'absence de discrimination au travail et la formation des travailleurs sur des enjeux de durabilité.

Les critères des NVD et les études de cas se rapportant à la mise en œuvre de celles-ci peuvent être des ressources utiles pour faciliter la préparation des rapports sur l'atteinte des ODD et encourager la cohérence sur le plan des politiques, tout en créant des synergies et en minimisant les compromis.

L'information relative aux critères des NVD peut pointer vers des études de cas pertinentes soulignant les activités réalisées à l'intérieur du pays qui aident les agriculteurs à se conformer aux exigences de production. Ces études pourront faciliter la collecte de données pour rendre compte des progrès par rapport aux ODD, par exemple dans les ENV. Elles pourront aussi agir comme outil de formation pour élaborer des rapports sur les ODD à des fins nationales ou internationales.

Les NVD peuvent soutenir le signalement participatif des progrès relatifs aux ODD en partageant des données d'impact et il pourrait être profitable pour les gouvernements de collaborer avec elles à cet égard.

Selon le DAES (2022), la préparation des ENV à l'échelle nationale et sous-nationale doit être inclusive, participative et transparente. Comme l'indique notre analyse des études de cas, certaines NVD recueillent déjà des données sur leur mise en œuvre et les gouvernements nationaux pourraient collaborer de manière plus étroite avec elles pour collecter et partager des données pertinentes sur les progrès réalisés par rapport à l'atteinte des ODD.

Il existe des opportunités pour accroître les travaux des NVD régionales ou nationales afin qu'elles contribuent davantage à l'atteinte des ODD.

Bien que le but de ces dernières soit de nous rapprocher de la durabilité, il n'est pas nécessaire qu'elles aillent explicitement de pair avec les ODD pour appuyer ceux-ci. Certains de leurs impacts sur les agriculteurs, les producteurs et les communautés locales pourraient



ne pas être explicitement liés aux cibles des ODD, mais néanmoins créer des conditions habilitantes qui permettront de les atteindre.

Les gouvernements peuvent se servir des travaux actuellement faits et des données actuellement recueillies par les NVD en vigueur sur leur territoire de compétence pour présenter les progrès réalisés par rapport à l'atteinte des ODD.

Les gouvernements pourraient améliorer les rapports sur les ODD en utilisant les données pertinentes de l'évaluation et de la surveillance des NVD, ou de la mesure des impacts sur la durabilité.

Les NVD ont le pouvoir de fournir des avantages allant au-delà des domaines couverts par leurs critères. Elles sont ainsi en mesure de contribuer davantage à l'atteinte des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des ODD.

Bien que les NVD examinées couvraient moins l'accès à des services financiers et la garantie d'un salaire de subsistance pour les travailleurs, les études de cas ont mis en évidence une amélioration importante des salaires des travailleurs, ce qui permet de créer un travail décent et productif (ODD n° 8).

Les NVD peuvent aider à soutenir le développement durable dans l'après-2030.

Le monde est à mi parcours pour atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cependant, la communauté internationale n'est pas sur la bonne voie pour atteindre les ODD et il y a eu un recul dans ce domaine en raison de la pandémie de COVID-19, des guerres et des crises financière, alimentaire et énergétique. Alors que la communauté mondiale imagine de nouvelles stratégies pour accélérer les progrès, la question à savoir ce qui se passera après 2030, que les ODD aient été atteints ou non, est présente dans les esprits. Les NVD impliquent des acteurs qui vont des agriculteurs aux acheteurs, en passant par les services d'assistance technique et les investisseurs. Elles sont prometteuses pour améliorer la vie des personnes qu'elles touchent d'une façon qui appuie à la fois le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la durabilité dans l'après-2030.

Dans le but de faciliter l'engagement gouvernemental auprès des NVD, nous avons compilé une liste de ressources qui sera utile pour cerner des études de cas et trouver les coordonnées des personnes ressources au sein des organisations responsables des 13 NVD examinées.

La présente note de politique résume les faits saillants du *IISD's Standards and SDGs: Leveraging Sustainability Standards for Reporting on SDG Progress*. Lisez le [rapport complet](#) pour découvrir l'ensemble de la recherche, de l'analyse, des recommandations et des ressources.



Références

- Cotton made in Africa. (2018). *Alliance Tanzania improves local school infrastructure in the Simiyu region*. <https://cottonmadeinafrica.org/en/cotton-stories/alliance-tanzania-improves-local-school-infrastructure-in-the-simiyu-region/>
- Cotton made in Africa. (2020). *Aid by trade foundation supports youth education centre in Tanzania*. <https://cottonmadeinafrica.org/en/news/aid-by-trade-foundation-supports-youth-education-centre-in-tanzania/>
- Département des affaires économiques et sociales (2022). *Manuel de préparation des examens nationaux volontaires : Édition 2022*. Nations Unies. https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/29412VNR_Handbook_2022_French.pdf
- Femmes dans l'emploi informel : Globalisation et Organisation (sans date). *Fair Trade Project in Uganda*. <https://www.wiego.org/fair-trade-project-uganda>
- Kosolapova, E., Verma, R., Turley, L., et Wilkings, A. (2023). *IISD's State of Sustainability Initiatives review: Standards and SDGs: Leveraging sustainability standards for reporting on SDG progress*.

© 2023 The International Institute for Sustainable Development
Published by the International Institute for Sustainable Development.

This publication is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

INTERNATIONAL INSTITUTE FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT

The International Institute for Sustainable Development (IISD) is an award-winning independent think tank working to accelerate solutions for a stable climate, sustainable resource management, and fair economies. Our work inspires better decisions and sparks meaningful action to help people and the planet thrive. We shine a light on what can be achieved when governments, businesses, non-profits, and communities come together. IISD's staff of more than 200 people, plus over 150 associates and consultants, come from across the globe and from many disciplines. Our work affects lives in nearly 100 countries.

IISD is a registered charitable organization in Canada and has 501(c)(3) status in the United States. IISD receives core operating support from the Province of Manitoba and project funding from governments inside and outside Canada, United Nations agencies, foundations, the private sector, and individuals.

IISD's State of Sustainability Initiatives advances sustainable and inclusive value chains by providing credible and solutions-oriented research, dialogue, and strategic advice for decision-makers about voluntary sustainability standards and other supportive initiatives.

Head Office

111 Lombard Avenue, Suite 325
Winnipeg, Manitoba
Canada R3B 0T4

Tel: +1 (204) 958-7700

Website: www.iisd.org

Twitter: @IISD_news



With the support of the Swedish government

